

Nominations

Monseigneur Luc MEYER, évêque de Rodez et Vabres, a procédé à des nominations pour le service pastoral de l'Église qui est en Aveyron, à compter du 1^{er} septembre 2023. D'autres nominations interviendront dans les semaines qui viennent.

Curie diocésaine

M. l'abbé Pierre DEMIERRE demeure chancelier du diocèse.

Prêtres en paroisse

Dans chaque doyenné, les prêtres travailleront en équipe et définiront ensemble les domaines pastoraux transversaux qu'ils porteront de façon solidaire. Ce travail en commun, consigné sur les lettres de nomination données aux prêtres, faciliteront les missions locales confiées aux laïcs sur une ou plusieurs paroisses d'un doyenné. Les curés ont une nomination avec mandat. Les coopérateurs et les auxiliaires sont nommés sans limite de temps.

1. Doyenné LA MONTAGNE - VALLEE D'OLT

M. l'abbé Jean-Luc BARRIE est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Saint-Gausbert en Viadène, Notre-Dame des Eaux Vives et Saint-Bernard d'Olt et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère d'Espalion.

M. l'abbé Jean ADJE est nommé pour 3 ans curé des paroisses Sainte-Geneviève en Viadène et Sant-Guiral en Aubrac et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Laguiole.

M. l'abbé Bernard FIXES est nommé pour 6 ans curé de la paroisse Notre-Dame des Causse et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Bozouls.

M. l'abbé Raymond CAPGRAS est nommé pour 3 ans curé de la paroisse Notre-Dame en Barrez et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Mur-de-Barrez.

M. l'abbé Pierre PUECH demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Entraygues-sur-Truyère.

M. l'abbé Georges RICARD demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Espalion.

M. l'abbé Pierre ROMIEU demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Laguiole.

M. l'abbé Guy CATUSSE est autorisé à se retirer.

2. Doyenné BASSIN-VALLON

M. l'abbé Dhanaraj ARULAPPAN est nommé pour 6 ans doyen et curé des paroisses Saint-Eloi du Bassin et Saint-François des rives d'Olt et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Decazeville.

M. l'abbé Raphaël BUI est nommé pour 1 an curé de la paroisse Notre-Dame d'Olt et Diège et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Capdenac-Gare.

Fr. Damien RIVAL, avec l'accord du Fr. François-Marie HUMANN, abbé de Mondaye, est nommé pour 6 ans curé de la paroisse Saint-Jacques Dourdou et Dazes et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné.

Fr. Foucauld BARETTE, avec l'accord du Fr. François-Marie HUMANN, abbé de Mondaye, et du Fr. Damien RIVAL, prieur de la communauté de Conques, est nommé pour 6 ans curé de la paroisse Saint-Vincent du Vallon et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné.

La nomination d'un prêtre Fidei donum coopérateur est également prévue.

Fr. Jean-Marc D'ALES, avec l'accord du Fr. François-Marie HUMANN, abbé de Mondaye, et du Fr. Damien RIVAL, prieur de la communauté de Conques, demeure auxiliaire pour les paroisses Saint-Vincent du Vallon et Saint-Jacques Dourdou et Dazes.

Fr. Martin DESHAIES, avec l'accord du Fr. François-Marie HUMANN, abbé de Mondaye, et du Fr. Damien RIVAL, prieur de la communauté de Conques, est nommé auxiliaire pour les paroisses Saint-Vincent du Vallon et Saint-Jacques Dourdou et Dazes.

M. l'abbé Jean COMPAZIEU demeure auxiliaire pour les paroisses Saint-Vincent du Vallon et Saint Jacques Dourdou et Dazes. Il réside au presbytère de Salles-la-Source.

M. l'abbé Pierre PRADALIER demeure coopérateur pour les paroisses Saint-Eloi du Bassin, Saint-François des rives d'Olt et Notre-Dame d'Olt et Diège. Il réside au presbytère de Firmi.

M. l'abbé Jean DELAGNES demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Decazeville.

3. Doyenné LE VILLEFRANCHOIS

M. l'abbé Florent DIXNEUF est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Sainte-Emilie du Villefrancois et Pentecôte en Quercy-Rouergue et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Villefranche-de-Rouergue.

M. l'abbé Patrick TOUROLLE est nommé pour 3 ans curé des paroisses Sainte-Thérèse du Causse et Notre-Dame des Quatre Vallées et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Villeneuve d'Aveyron.

M. l'abbé Marek MALC est nommé pour 6 ans curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste du Ségala et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Rieuepeyroux.

M. l'abbé Francis MONZIOLS est nommé pour 3 ans curé de la paroisse Saint-François d'Alzou et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Montbazens.

4. Doyenné LE PAYS RUTHENOIS

M. l'abbé Jean-Claude LAZUECH est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Notre-Dame de l'Assomption et Notre-Dame de l'Aube et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Rodez.

M. l'abbé Philipe ARNAL, avec l'accord du P. Pierre DEMIERRE, provincial des Clercs de Saint-Viateur, est nommé pour 6 ans curé de la paroisse Sainte-Emilie des Causses. Il réside préférentiellement à Rodez.

M. l'abbé Manoj VISUVASAM est nommé pour 6 ans curé des paroisses Notre-Dame du Haut-Ségala et Saint-Bernard en Ségala et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné du pays ruthénois. Il réside au presbytère de Baraqueville.

M. l'abbé Pierre DEMIERRE est nommé coopérateur pour les paroisses Sainte-Emilie des Causses, Notre-Dame du Haut-Ségala et Saint-Bernard en Ségala. Il réside préférentiellement à Rodez.

La nomination d'un prêtre Fidei donum coopérateur est également prévue.

M. l'abbé Bernard MOLINIER, avec l'accord du P. Pierre DEMIERRE, provincial des Clercs de Saint-Viateur, demeure auxiliaire pour les paroisses Notre-Dame de l'Assomption, Notre-Dame de l'Aube, Notre-Dame du Haut-Ségala et Saint-Bernard en Ségala. Il réside à Rodez.

M. l'abbé André BARNABÉ demeure auxiliaire pour les paroisses Sainte-Emilie des Causses et Notre-Dame de l'Aube. Il réside à Onet-le-Château.

5. Doyenné HAUTE VALLEE AVEYRON LOT

M. l'abbé Aurélien de BOUSSIERS est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Saint-Marc des Causses, Notre-Dame des Trois Horizons et Saint-Jean des Sources. Il réside au presbytère de Laissac.

La nomination d'un prêtre Fidei donum coopérateur est également prévue.

6. Doyenné REQUISTANAIS - LEVEZOU

M. l'abbé Jubilee DOMINIC est nommé pour 6 ans doyen et curé des paroisses Saint-Martin du Céor et Saint-Pierre de l'Alrance et du Giffou et coopérateur pour la paroisse Notre-Dame du Lévezou. Il réside au presbytère de Réquista.

M. l'abbé Daniel BOBY, vicaire général, demeure administrateur de la paroisse Notre-Dame du Lévezou. Il réside à l'évêché.

M. l'abbé Henri CARRIÉ demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Comps-La-Grand-Ville.

M. l'abbé Michel TASSIER, également au service de la chartreuse de Nonenque, demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Salmiech.

7. Doyenné LE PAYS MILLAVOIS

M. l'abbé Christophe BATTUT est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Jean XXIII des Grands Causses, Saint-Martin de la Muse et des Raspes et pour un 1 an curé des paroisses Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et Saint-Amans du Larzac-Dourbie-Cernon. Il réside au presbytère de Millau.

La nomination d'un prêtre Fidei donum coopérateur est également prévue.

M. l'abbé Pierre GAUTHIER demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné et au service de la communauté qui célèbre le dimanche dans le *Vetus Ordo* en l'église du Sacré-Coeur de Rodez. Il réside au presbytère de Millau.

M. l'abbé Gérard D'ESPARRON demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside à Millau.

8. Doyenné LE PAYS SAINT-AFFRICAIN

M. l'abbé Jacques CLAVIER est nommé pour 3 ans doyen et curé des paroisses Bon Pasteur et Saint-Méen des Rougiers et coopérateur pour la paroisse Notre-Dame des Vallons du Rance. Il réside au presbytère de Saint-Affrique.

M. l'abbé Jules ADOU est nommé pour 1 an curé de la paroisse Notre-Dame des Vallons du Rance et coopérateur pour les autres paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Coupiac.

M. l'abbé Jean-Gabriel ALBINGRE demeure coopérateur pour les paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Saint-Affrique.

Fr. Joël-Marie BOUDAROUA, avec l'accord du Fr. Olivier de SAINT-MARTIN, provincial des dominicains de Toulouse, et du Fr. Philippe JAILLOT, prieur du couvent de Toulouse, demeure coopérateur pour la paroisse Saint-Méen des Rougiers. En communauté au couvent de Toulouse, il réside, selon les besoins, à l'abbaye de Sylvanès.

La nomination d'un prêtre Fidei donum coopérateur est également prévue.

M. l'abbé Paul POUGET demeure auxiliaire pour les paroisses du doyenné. Il réside au presbytère de Broquiès.

*Donné à Rodez, l'an du Seigneur deux mille vingt-trois,
le dix-septième jour du mois de mai.*


P. DEMIERRE
(Aveyron)

Par mandement,
P. Pierre DEMIERRE
Chancelier




✠ **Luc MEYER**
Évêque de Rodez et Vabres